



Programme de soutien SuisseEnergie pour les communes

Webinaire du 29 octobre 2024 pour l'appel à projets en 2025

Jakob Rager, Alexandre Oberholzer, Patrick Oldendorf

Programme



Mot de bienvenue



SuisseEnergie pour les communes et son soutien



Les programmes de soutien de SuisseEnergie pour les communes



Prochaines étapes et dates importantes

Présentation Programme de soutien

Jakob Rager

Direction régionale
Suisse romande
HES-SO Valais-Wallis



Alexandre Oberholzer

Chef de projet
Office fédéral de l'énergie



Patrick Oldendorf

Expert Suisse romande
HES-SO Valais-Wallis



Suisse allemande

Patrick Schenk, Direction du projet
Cedric Nägeli, Chef de projet
Leandro Robustelli, Chef de projet

Tessin

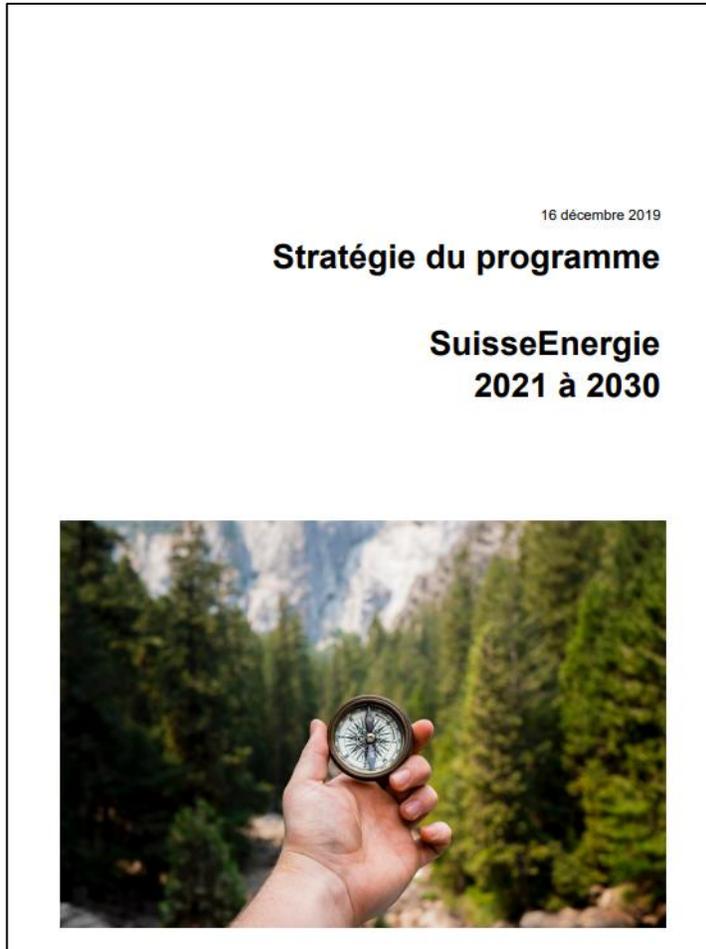
Malco Parola, Direction régionale



SuisseEnergie pour les communes et son soutien

Depuis 2021, près de 700 promesses ont pu être attribuées à des communes suisses.

Les champs d'action prioritaires de SuisseEnergie



SuisseEnergie a défini ses champs d'action prioritaires dans sa stratégie 2021-2030. Ces derniers sont responsables de 74% de la consommation d'énergie en Suisse:

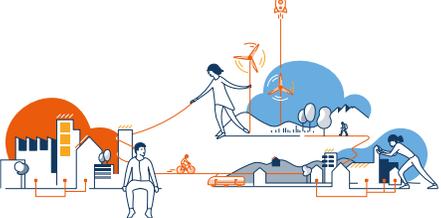
- Efficacité énergétique des bâtiments
- Energies renouvelables
- Mobilité
- Installations et processus dans le secteur de l'industrie et des services

Thèmes transversaux:

- Villes et communes: SuisseEnergie pour les communes

SuisseEnergie pour les communes...

- Soutien les **villes**, les **communes** et les **régions** qui ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre les objectifs de la **Stratégie énergétique 2050** et de l'**Accord de Paris** sur le climat.
- Apporte un soutien dans les domaines de l'**efficacité énergétique des bâtiments**, des **énergies renouvelables** et de la **mobilité**.

 <p>Conditions modifiées</p> <p>Projets temporaires</p> <p>pour les spontanées communes: jusqu'à CHF 5'000* régions: jusqu'à CHF 10'000*</p>	 <p>Région-Energie</p> <p>pour les activités intercommunales CHF 30'000 – CHF 60'000*</p>	 <p>Villes et communes innovantes</p> <p>pour les engagées CHF 30'000 – CHF 60'000*</p>	 <p>Conditions modifiées</p> <p>Communes pionnières</p> <p>pour les ambitieuses CHF 150'000 – CHF 200'000*</p>
---	--	---	---

***Les montants sont sujets à modification.**



Les programmes de soutien de SuisseEnergie pour les communes

Depuis 2021, plus de 500 projets ont été mis en œuvre par les villes et communes dans le cadre des programmes de soutien.

Les spontanées – Projets temporaires

À qui s'adresse ce programme :

- À toutes les villes, communes et régions qui souhaitent proposer à leur population une séance d'information avec d'éventuelles mesures d'accompagnement. en œuvre un projet simple et rapide sur un thème concret

Qu'est-ce qui est encouragé :

- Séances d'information et mesures d'accompagnement qui facilitent les actions de la population.
- La commune peut choisir parmi les thématique suivantes. Prévu :
 - **Chauffer de manière efficiente et renouvelable** : remplacement des chauffages fossiles, pompes à chaleur, MakeHeatSimple, etc.
 - **Energie solaire**: Aménagement d'installations PV sur le territoire communal
 - **Mobilité durable** : soutien de la mobilité durable
 - **Efficacité des bâtiments** : rénovation, etc.
 - **Efficacité énergétique** : Economies d'énergie, éclairage, appareils efficients, etc.)
- **Attention ! Les conditions ont été modifiées.**

Conditions
modifiées !



Communes : jusqu'à CHF 5'000*
Régions : jusqu'à CHF 10'000*
Max. 40% des coûts totaux



1^{er} Mars 2025 – 28 février 2026



A partir de mars 2025, toutes les infos [ici](#).

Les Régions-Energie intercommunales

À qui s'adresse ce programme :

- Aux villes et communes membres d'un réseau intercommunal existant (3-15 communes) ainsi qu'aux associations et organisations (p. ex. associations de planification, parcs naturels) dans lesquelles les villes et les communes sont directement impliquées, qui souhaitent mettre en œuvre des projets individuels passionnants.

Qu'est-ce qui est encouragé (liste non exhaustive) :

- 1-3 projets de mise en œuvre conformément à la Stratégie énergétique 2050
- Vous pourrez trouver des exemples sur le site local-energy.swiss



CHF 30'000 jusqu'à CHF 60'000*
Max. 40% des coûts totaux



1^{er} janvier 2026 – 31 décembre 2027



Pour plus d'[informations](#).

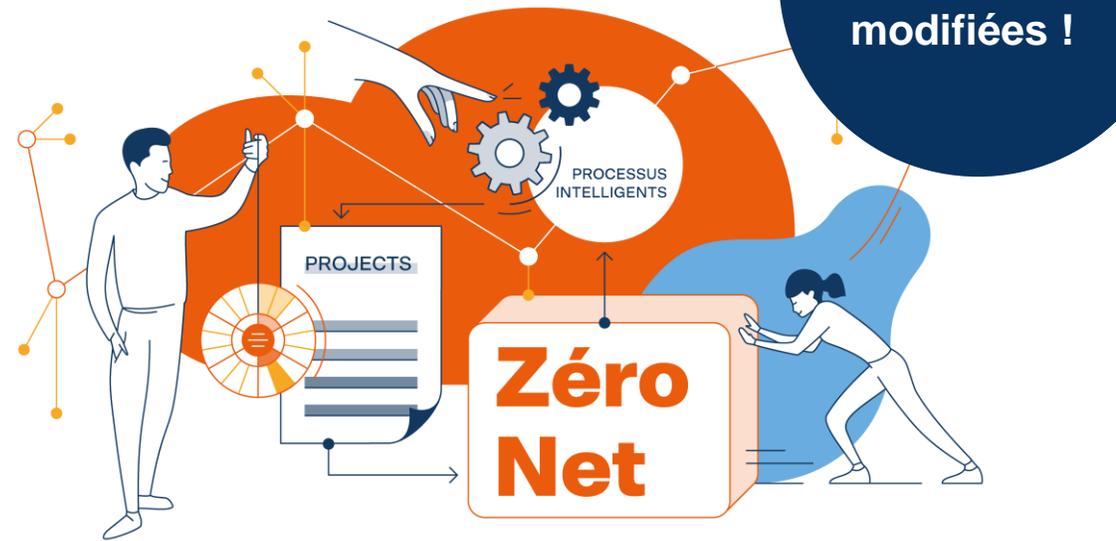
Les communes pionnières ambitieuses

À qui s'adresse ce programme :

- Votre ville ou commune est au bénéfice d'une politique énergétique et climatique particulièrement ambitieuse
- Vous disposez déjà de concepts Smart City ou 2000 watts et d'un justificatif de prestations remarquable
- Vous souhaitez faire progresser leurs stratégies en combinaison avec des projets de mise en œuvre

Qu'est-ce qui est encouragé (liste non exhaustive) :

- Choisissez 2 à 3 projets de mise en œuvre innovants dans un champ d'action, qui, si possible, relie les champs d'action et établissent des processus intelligents.
- Vous pourrez trouver des exemples sur le site local-energy.swiss



CHF 150'000 jusqu'à CHF 200'000*
Max. 40% des coûts totaux



1^{er} janvier 2026 – 31 décembre 2027



A partir de mars 2025, toutes les infos [ici](#).

Communes pionnières

Concevoir des projets innovants et établir des processus intelligents.



- ✓ Approche pionnière dans la mise en œuvre de la politique énergétique
- ✓ Engagement clair en faveur du zéro net à l'horizon 2050
- ✓ Processus de mise en œuvre innovants et ambitieux
- ✓ Fort impact dans un champ d'action
- ✓ Approche connectée et efficace avec des processus intelligents

Communes pionnières

Choisir des projets de mise en œuvre dans 1 champ d'action et, si possible, les relier entre eux de manière transversaux.



Champs d'action

- ✓ La ville/commune **choisit un champ d'action prioritaire** et le fait progresser de manière déterminante
- ✓ **Réalisation de 2 à 3 projets concrets** dans le champ d'action stratégique choisi



- ✓ **Les projets intersectoriels** recouvrant plusieurs champs d'action **sont souhaités**

Communes pionnières

Établir et mettre en œuvre des processus intelligents.



- ✓ **Collaboration interdisciplinaire** dans l'administration
- ✓ **Approche coopérative** pour le développement de projets, de processus et de produits
- ✓ **Actions stratégiques** à long terme

- ✓ **Communication courageuse et sensibilisation**
- ✓ **Évaluation axée sur l'efficacité**
- ✓ **Participation** de différentes parties prenantes

communs

durables

efficaces

Projets de mise en œuvre

Quels projets peuvent être soutenus ?

Etapes de projet



Thématiques

Peuvent jouir d'un **soutien**, les projets apportant un effet bénéfique sur les domaines prioritaires de SuisseEnergie:

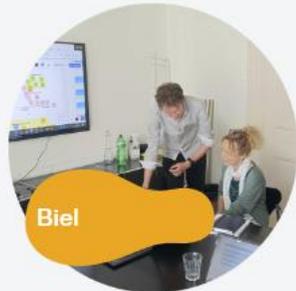
- Bâtiment
- Energie renouvelable
- Mobilité
- Processus industriels et services

Les projet qui n'ont pas de lien direct avec ces domaines prioritaires ne **peuvent pas être soutenus** (par ex. économie circulaire ou mesures strictement en lien avec l'adaptation climatique).

Remarque : Les «études de faisabilité dans le domaine du chauffage urbain» ne peuvent pas être subventionnées. Veuillez vérifier les possibilités de soutien dans vos cantons.

Prenez connaissance des exemples !

Aperçu des projets «Communes pionnières»



Exemples de projets soutenus

Mobilità



Valle Verzasca – Un servizio di trasporto alternativo per la popolazione e i per i turisti

[Leggere di più →](#)

Energie-Region



Energie-Region Lausanne-West – Interaktive Plattform mit Energie- und Klimaindikatoren für...

[Mehr lesen →](#)

Smart City



Schaffhausen – So animiert «Nudging» dazu, eine Solaranlage zu installieren

[Mehr lesen →](#)

Mobilität



Zürich – Gut zu Fuss in Schweizer Städten

[Mehr lesen →](#)

Smart City



Stadt Winterthur – Co-Kreationsplattform WinLab - Vernetzen von Partnern und Idee...

[Mehr lesen →](#)

La boussole des subventions - Trouvez le programme adéquat



Trouver la bonne subvention grâce à la boussole des subventions

Quel soutien convient à votre projet ? La boussole des subventions vous permet de trouver rapidement le bon programme de soutien.

[Utiliser la boussole](#)



SuisseEnergie
pour les communes

Programme
de soutien



Prochaines étapes et dates importantes

Avec leurs projets, les communes et les Régions-Energie apportent une contribution importante à la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques de la Confédération.

Dates importantes

Projets temporaires

- Période de soumission : 1^{er} mars jusqu'au 30 juin 2025
- Réalisation du projet : Jusqu'au 28 février 2026

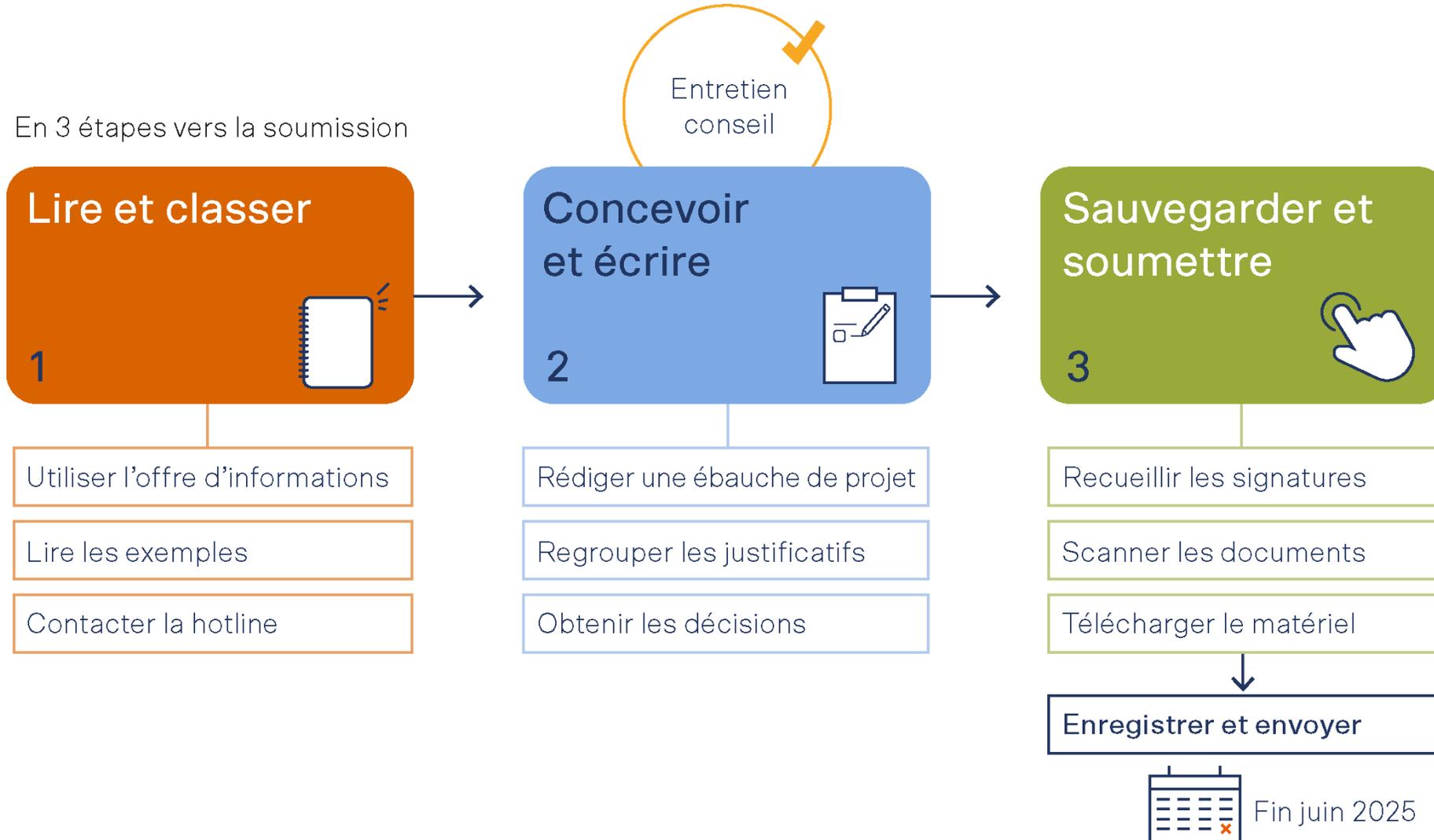
Villes et communes innovantes, Régions-Energie, Communes pionnières

- Période de soumission : 1^{er} mars jusqu'au 30 juin 2025
- Décision d'attribution : Jusqu'au 31 octobre 2025
- Réalisation des projets : 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2027
- Finalisation des projets : 31 décembre 2027



La saisie de votre demande – Profitez d’un entretien de conseils

En 3 étapes vers la soumission





SuisseEnergie
pour les communes

**Programme
de soutien**

**Saisissez l'opportunité et
soumettez une demande !**

Merci pour votre attention !

Jakob Rager

Direction régionale du programme de soutien

Tél. : +41 58 606 98 09

Courriel : projet@local-energy.swiss

<https://www.local-energy.swiss/fr/#/>